

**ANNEXE 1 - DEMANDE DE RACCORDEMENT & CONVENTION DE REJET D'EAU USEE
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PARTICULIER)**

Entre

La Commune de Volonne, Service de l'Assainissement Collectif,

Et

M., Mme, Mlle :

Demeurant à :

Il est convenu :

Qu'un abonnement au service de l'assainissement collectif désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par la présente demande de raccordement & convention de rejet des effluents (eaux usées) au réseau d'assainissement du bien immobilier sis à :

– Adresse du bien immobilier objet de la demande :

– Référence cadastrale :

L'abonné déclare avoir pris connaissance du présent règlement ainsi que les tarifs en vigueur au jour de la signature de la demande de raccordement.

Il s'engage à fournir l'ensemble des documents nécessaires à la demande de raccordement & convention de rejet des effluents (eaux usées) au réseau d'assainissement et à se conformer au règlement du service de l'assainissement collectif dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante :

Fait à Volonne, le _____ en deux exemplaires.

Ont signé après avoir fait précéder leur signature de la mention, « lu et approuvé »

L'abonné,

**Le service de l'assainissement
collectif (cachet de l'administration),**

Nota : Les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé. Ils sont indispensables sont strictement réservés aux besoins et au bon fonctionnement du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.